

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE VANINNA CÉLESTE »

Siège ABIDJAN Port Bouet Anani en face de l'école
primaire privée Noce de Cana, lotissement Djibo Kamon.,
Lot 1667, Ilot 226

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/02/2026, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE VANINNA
CÉLESTE »

Objet : La société à pour objet, directement ou indirectement en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

La création, l'exploitation, l'administration et la gestion d'établissement scolaire, centre de formation et université privée.

L'enseignement général, technique, professionnel, primaire et supérieur.

ET POUR LA RÉALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toute sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de bien sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toutes sociétés existantes ou devant être créée.

- et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et Immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Port Bouet Anani en face de l'école primaire privée Noce de Cana, lotissement Djibo Kamon., Lot 1667, Ilot 226

Dirigeant(s) Mlle GBAMELE VANINNA LYDIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02568 du 20/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13244/GTCA/RC/2026 du 20/02/2026

